

À M. L'abbé Des Roches

(Sur les inconvénients des procès.)

À quoi bon réveiller mes muses endormies,

Pour tracer aux auteurs des règles ennemies ?

Penses-tu qu'aucun d'eux veuille subir mes lois,

Ni suivre une raison qui parle par ma voix ?

O le plaisant docteur, qui, sur les pas d'Horace,

Vient prêcher, diront-ils, la réforme au Parnasse.

Nos écrits sont mauvais ; les siens valent-ils mieux ?

J'entends déjà d'ici Lignières furieux,

Qui m'appelle au combat sans prendre un plus long terme.

De l'encre, du papier ! dit-il ; qu'on nous enferme

Voyons qui de nous deux, plus aisé dans ses vers,

Aura plus tôt rempli la page et le revers.

Moi donc, qui suis peu fait à ce genre d'escrime,

*Je le laisse tout seul verser rime sur rime,
Et, souvent de dépit contre moi s'exerçant,
Punir de mes défauts le papier innocent.*

*Mais toi, qui ne crains point qu'un rimeur te noircisse,
Que fais-tu cependant seul en ton bénéfice ?
Attends-tu qu'un fermier, payant, quoiqu'un peu tard,
De ton bien pour le moins daigne te faire part ?
Vas-tu, grand défenseur des droits de ton église,
De les moines mutins réprimer l'entreprise ?
Crois-moi, dût Auzanet t'assurer du succès,
Abbé, n'entreprends point même un juste procès.
N'imite point ces fous dont la sottise avarice
Va de ses revenus engraisser la justice ;
Qui, toujours assignants, et toujours assignés,
Souvent demeurent gueux de vingt procès gagnés.
Soutenons bien nos droits: sot est celui qui donne.*

C'est ainsi devers Caen que tout Normand raisonne.

Ce sont là les leçons dont un père Manceau

Instruit son fils novice au sortir du berceau.

Mais pour toi, qui, nourri bien en deçà de l'Oise,

As sucé la vertu picarde et champenoise,

Non, non, tu n'iras point, ardent bénéficié,

Faire enrouer pour toi Corbin ni Le Mazier.

Toutefois si jamais quelque ardeur bilieuse

Allumait dans ton cœur l'humeur litigieuse,

Consulte-moi d'abord, et, pour la réprimer,

Retiens bien la leçon que je te vais rimer.

Un jour, dit un auteur, n'importe en quel chapitre,

Deux voyageurs a jeun rencontrèrent une huître.

Tous deux la contestaient, lorsque dans leur chemin

La Justice passa, la balance à la main,

Devant elle à grand bruit ils expliquent la chose,

Tous deux avec dépens veulent gagner leur cause.

La Justice, pesant ce droit litigieux,

Demande l'huître, l'ouvre, et l'avale à leurs yeux,

Et par ce bel arrêt terminant la bataille :

« Tenez, voilà, dit-elle, à chacun une écaille.

Des sottises d'autrui nous vivons au palais :

Messieurs, l'huître était bonne. Adieu. Vivez en paix. »

Nicolas Boileau (1636-1711)

